

L'amélioration des soins de fin de vie au Nouveau-Brunswick

Une approche interdisciplinaire





Vous avez de l'importance parce que vous êtes qui vous êtes et vous êtes important jusqu'au dernier moment de votre vie. Nous ferons tout en notre pouvoir non seulement pour vous aider à mourir paisiblement, mais aussi pour vivre jusqu'à votre mort.

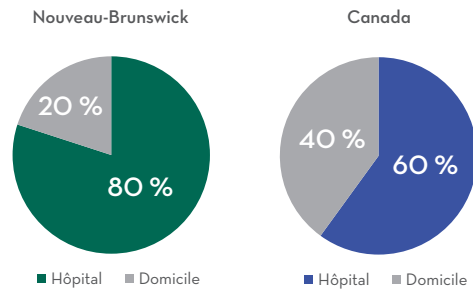
- Dame Cicely Saunders (1918-2005), infirmière, médecin, écrivaine et fondatrice du mouvement pour les soins palliatifs

Le Nouveau-Brunswick fait actuellement face à d'importants défis liés aux soins de santé en raison du vieillissement de la population et du nombre croissant de personnes ayant des besoins complexes en matière de santé.

L'amélioration de l'accès aux soins à domicile est cruciale, non seulement pour la qualité de vie de ces patients, mais aussi pour assurer la viabilité de notre système de santé et s'éloigner des soins aigus fournis à l'hôpital en faveur de soins primaires dispensés dans les collectivités.

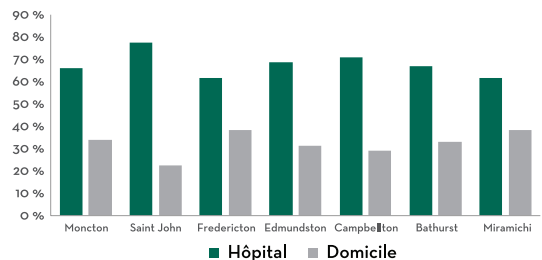
Selon le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick, notre province possède le plus haut taux de décès à l'hôpital au Canada, avec 80 % des patients atteints d'un cancer terminal étant admis à l'hôpital pour leurs deux dernières semaines de vie. La majorité des Canadiens préféreraient mourir à domicile. Étant donné que le lieu du décès est considéré comme un fort indicateur de la qualité des soins, ce projet vise à fournir aux travailleurs paramédicaux d'ANB la formation dont ils ont besoin pour soutenir les patients en soins palliatifs du PEM dans le respect de leurs choix.

Lieu du décès



Source : CSNB

Lieu de décès des patients du PEM en soins palliatifs (de janvier à mars 2018)





Le système actuel fait en sorte que les travailleurs paramédicaux d'ANB répondent à des appels 911 de patients en soins palliatifs et transportent habituellement ces derniers à l'hôpital.

Bien que ce niveau d'intégration des soins aux patients entre le PEM et ANB soit novateur, son succès se concrétisera par le fait que les fournisseurs des deux secteurs prioriseront d'abord et avant tout les besoins des patients et des familles.

Cette concertation appuiera les soins aux patients par une équipe interdisciplinaire, ce qui aidera les personnes à demeurer chez elles et à vivre aussi activement que possible jusqu'à leur décès, conformément à l'initiative *Les soins palliatifs au Nouveau-Brunswick : Soins axés sur la personne et Cadre de services intégrés*.

Des modèles semblables ont été mis en œuvre avec succès en Nouvelle-Écosse, sur l'Île-du-Prince-Édouard et en Alberta, ce qui a entraîné un meilleur accès aux soins et au soutien à domicile pour les patients en soins palliatifs. De plus, le nombre de visites au service d'urgence et d'hospitalisations évitables de patients a diminué, tout comme le temps passé à la tâche par les travailleurs paramédicaux. Tout cela améliore l'efficacité du système.



Je trouve le programme tout à fait fantastique. Il répond véritablement à un besoin important des patients et élimine le stress du système d'urgence, surtout lorsqu'une visite au service d'urgence n'est ni voulue, ni nécessaire. À mon avis, plus les travailleurs paramédicaux peuvent aider ce type de patient, mieux c'est.

- Travailleur paramédical



Dans le cadre de cette initiative, les travailleurs paramédicaux d'ANB commenceront à fournir des soins palliatifs aux domiciles du Nouveau-Brunswick au début de l'année 2020. En tant qu'effectif provincial d'environ 975 travailleurs paramédicaux assurant une couverture 24 heures par jour, 7 jours par semaine, les travailleurs paramédicaux d'ANB sont bien placés pour fournir des soins palliatifs en collaboration avec les professionnels de la santé du PEM.

Si vous avez des questions ou voulez en savoir plus sur ce programme, veuillez nous rejoindre ici :



ambulancenb.ca/fr/coordonnees/



extramuralnb.ca/fr/coordonnees/

Ces travaux ont été soutenus par la Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé, le Partenariat canadien contre le cancer et Santé Canada. L'utilisation ou la reproduction non modifiée de la présente publication est permise au Canada à des fins non commerciales seulement. Cette publication est fournie « telle quelle », aux fins d'information et d'éducation seulement. Elle n'est pas destinée à fournir des conseils médicaux précis ni à remplacer l'avis d'un professionnel de la santé. Les personnes qui préparent et/ou contribuent à cette publication déclinent formellement toute responsabilité ou garantie de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite.